



DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE DE  
CHATUZANGE LE GOUBET

Publié sur le site internet le 26 avril 2023

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le 26/04/2023

ID : 026-212600886-20230424-DELIB2023\_19-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023.19 Séance du 24 avril 2023

Présidence de Monsieur Christian Gauthier  
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 24 avril 2023 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 18 avril 2023 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, Mme Caroline BILLION-REY, M. Eric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Mélanie PALCOUX, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, Mme Audrey TRACOL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Laurence THON à M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Florence DEGOUGE à M. Jean-Michel SARZIER, M. Christian RAMAT à M. Claude VOSSEY, Mme Béatrice AMANDE-SEGUINEAU à Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, Mme Nathalie ZAMMIT à M. Christian GAUTHIER, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL.

Excusé : M. Roger-Pierre ROLLAND

Conseillers municipaux présents : 22

Mme Céline LOPEZ a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Affectation des résultats définitifs de clôture du budget général 2022 de la Commune**

Rapporteur : Claude VOSSEY

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 relatif aux attributions du Conseil Municipal ;

**Vu**, l'avis de la commission « Finances » du 19 avril 2023 ;

**Considérant**, que les résultats définitifs de clôture de l'exercice 2022 pour le budget général de la Commune sont les suivants :

	Résultat clôture CA 2021	Virement à la section d'investiss.	Résultat Exercice 2022 Budget principal	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022		Solde des restes à réaliser	Chiffres Affectation des résultats
					Dépenses	Recettes		
Investissement	778 282,76 €		170 932,83 €	949 215,59 €	718 505,36 €	7 589,00 €	-710 916,36 €	238 299,23 €
Fonctionnement	250 000,00 €		386 952,11 €	636 952,11 €				636 952,11 €

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **AFFECTE** le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget général, sur l'exercice 2023, de la manière suivante :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>636 952,11 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au Budget Primitif (c/1068)		
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)		<b>386 952,11 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>250 000,00 €</b>
Total affecté au c/1068 :		<b>386 952,11 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>0,00 €</b>
Déficit à reporter (ligne 002)		<b>0,00 €</b>

Ainsi fait et délibéré,  
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,  
La transmission en Préfecture le :  
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

